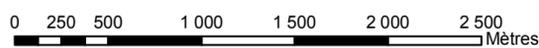


Schéma d'aménagement
 Les grandes affectations du sol
 Zone agricole permanente
 Carte annexe K Feuillelet 10

Val-Bélair

Échelle 1:30 000



Règlement no : RAVQ-865
 Adopté le :
 Entrée en vigueur le :

Date du plan : 4 décembre 2013

Schéma d'aménagement

Règlement no : 207, adopté le 1er avril 1985,
 entrée en vigueur le 2 octobre 1985.

- A Aire agricole
- HR Hameau résidentiel
- HM Hameau mixte